

FICHE TECHNIQUE

Avery Dennison® XTRM Exterior Reflective Solar Films

Publié: 02/2021

Introduction

Les films de la série R Silver XTRMTM et R SkyLite XTRMTM correspondent à une nouvelle génération de films d'extérieur pour fenêtres avec une durée de vie prolongée. Leur durabilité exceptionnelle garantit de hautes performances énergétiques sur le long terme. Les films présentent une grande efficacité énergétique et une qualité optimale. En rejetant l'excès de rayonnement solaire, les films R Silver XTRMTM et R SkyLite XTRMTM réduisent l'accumulation de chaleur par le vitrage. Les films sont particulièrement performants en matière énergétique sur le verre isolant (IGU), car ils permettent de rejeter l'énergie solaire vers la vitre extérieure et de laisser la vitre intérieure fraîche. Le R SkyLite 20 XTRMTM Poly est conçu avec une formulation adhésive pour assurer la compatibilité avec les substrats en plastique.

Transformation

Ces produits ne sont disponibles que pour les installateurs certifiés.

Utilisations

Les films R Silver XTR MTM sont conçus pour les projets commerciaux où une période de fonctionnement sur le long terme est essentielle au retour sur investissement. De plus, les films R SkyLite XTRMTM sont conçus pour une application sur des systèmes de vitrage horizontaux.

Caractéristiques

- » Durabilité garantie : Durée de vie accrue pour une période de fonctionnement prolongée sur le long terme
- » Plus haut niveau d'efficacité énergétique
- » Excellente réverbération de la chaleur solaire et réduction de l'éblouissement
- » Aspect du bâtiment amélioré
- » Bloc UV + 99%

Certification relative à la réaction au feu:

B-s1, d0 (DIN EN 13501-1)

| Durabilité | R Silver | R SkyLite | R SkyLite |
|--------------------------|----------------|----------------|---------------|
| garantie ¹⁾ : | 20 XTRM™ | 20 XTRM™ | 20 XTRM™ Poly |
| Vertical | jusqu'à 15 ans | - | - |
| Horizontal/ | 5 ans | jusqu'à 10 ans | 10 ans |
| Incliné | | | |



Matériau frontal

R Silver 20 XTRM™; R Silver 35 XTRM™; R SkyLite 20 XTRM™ + Couche de masquage protectrice et amovible; R SkyLite 20 XTRM™ Poly + Couche de masquage protectrice et amovible



Adhésif

Permanent sensible à la pression – Acrylique à base de solvant



Protecteur

PET



Durabilité

Voir ci-dessous



Durée de vie

Lorsqu'il est stocké dans l'emballage d'origine à l'arrivée chez le client : 2 ans. Conditions de stockage recommandées : 20°C (± 2°C) avec une HR de 50% (± 5%)

¹⁾Durabilité garantie

La durabilité est estimée d'après les conditions d'exposition moyenne en Europe. La durée de vie réelle du matériau dépend de la préparation du support, des conditions d'exposition et de la maintenance du marquage. On peut s'attendre à une dégradation des performances en extérieur lorsque les films sont exposés vers le sud, s'ils sont posés dans des régions où la température est fréquemment élevée comme dans les pays d'Europe du Sud, ou dans des régions polluées ou encore en haute altitude. En ce qui concerne les produits Architectural Window Film d'Avery Dennison, la durabilité ne diffère pas dans les différentes zones climatiques, la même durabilité s'applique à toutes les zones climatiques.

Propriétés physiques

Propriétés optiques et solaires :

| | R Silver 20 XTRM™ | | R SkyLite 20 XTRM™ | | R SkyLite 20 XTRM™ Poly |
|---|-------------------|---------|--------------------|---------|-------------------------------|
| | Vitrage | Double | Vitrage | Double | Vitrage |
| | simple | vitrage | simple | vitrage | simple |
| % Lumière visible transmise | 15 | 14 | 15 | 14 | 15 |
| % Lumière visible réfléchi (Int.) | 63 | 65 | 63 | 65 | 63 |
| % Lumière visible réfléchi (Ext.) | 63 | 65 | 66 | 66 | 66 |
| % Blocage UV | 99,9 | 99,9 | 99,9 | 99,9 | 99,9 |
| % Total de l'énergie solaire | 64 | 66 | 64 | 66 | 64 |
| réverbérée | | | | | |
| % Total de l'énergie solaire | 11 | 10 | 10 | 10 | 10 |
| transmise | | | | | |
| % Total de l'énergie solaire | 25 | 24 | 26 | 24 | 26 |
| absorbée | | | | | |
| Émissivité (côté intérieur) | 0,84 | 0,84 | 0,84 | 0,84 | 0,84 |
| % Réduction de l'éblouissement | 84 | 83 | 84 | 83 | 84 |
| Coefficient d'ombrage | 0,2 | 0,16 | 0,20 | 0,16 | 0,20 |
| Coefficient d'apport de chaleur | 0,17 | 0,14 | 0,17 | 0,14 | 0,17 |
| solaire | | | | | |
| Valeur U hiver | 1,04 | 0,48 | 1,03 | 0,48 | 1,03 |
| Valeur K hiver | 5,91 | 2,73 | 5,85 | 2,71 | 5,85 |
| Efficacité lumineuse | 0,75 | 0,88 | 0,72 | 0,89 | 0,72 |
| % Total de l'énergie solaire réverbérée | 83 | 86 | 83 | 86 | 83 |

Important

Les informations sur les caractéristiques physiques et chimiques ainsi que les valeurs données dans ce document reposent sur des essais que nous considérons comme fiables, mais ne sauraient constituer une garantie. Ils ont uniquement pour objet de fournir une source d'information et sont communiqués sans garantie ; ils ne sauraient à ce titre constituer une garantie. Avant d'utiliser ce matériau, l'acheteur devra déterminer par lui-même s'il est adapté pour l'utilisation envisagée.

Toutes les informations techniques sont susceptibles d'être modifiées. En cas d'ambiguïté ou de divergence entre la version anglaise et la version française de ce document, la version anglaise prévaudra et fera foi.

Avery Dennison garantit que ses produits sont conformes à leurs spécifications. Avery Dennison ne consent aucune garantie expresse ou implicite concernant les Produits, y compris, notamment des garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à une utilisation spécifique et/ou d'absence de contrefaçon. Tous les produits Avery Dennison sont vendus, sous réserve que l'acheteur ait déterminé de manière indépendante l'adéquation de ces produits à l'usage qu'il entend en faire. Le produit est garanti pendant une période est d'un (1) an à compter de la date d'expédition, sauf disposition expresse contraire mentionnée dans la fiche technique du produit. Tous les produits Avery Dennison sont vendus conformément aux conditions générales de vente d'Avery Dennison, cf. <http://terms.europe.averydennison.com>. La responsabilité globale d'Avery Dennison vis à vis de l'acheteur, que ce soit du fait de négligence, rupture de contrat, allégations mensongères ou toute autre cause, ne pourra en aucun cas excéder le prix des produits déclarés défectueux, non conformes, endommagés ou non livrés, ayant entraîné cette responsabilité, tel que figurant sur les factures (prix net) envoyées à l'acheteur, pour chaque événement ou série d'occurrences. Avery Dennison ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable vis à vis de l'acheteur en cas de perte ou dommage indirect, accessoire, accidentel ou blessure, y compris, notamment, perte de profits anticipés, de clientèle, atteinte à la réputation, pertes ou dépenses résultant de réclamations de la part de tiers."

© 2021 Avery Dennison Corporation. Tous les droits sont réservés. Avery Dennison et toutes les autres marques Avery Dennison, cette publication, son contenu, les noms de produits et les codes appartiennent à Avery Dennison Corporation. Toutes les autres marques et noms de produits sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs. Cette publication ne doit pas être utilisée, copiée ou reproduite en tout ou en partie à des fins autres que la commercialisation par Avery Dennison.